

# Décrypter le fonctionnement des sociétés occidentales

Plaidoyer pour le développement  
d'une cartographie sociétale

## Résumé

Toute société, si elle souhaite avoir prise sur son avenir, est appelée à développer sa capacité de compréhension de son propre fonctionnement et des enjeux collectifs qui en découlent. La nécessité de répondre à ce besoin a pris une importance accrue à l'ère démocratique où, en théorie, le politique est dans l'obligation de justifier ses décisions et le citoyen souhaite choisir ses représentants en connaissance de cause.

A l'époque contemporaine, cette démarche semble constituer une quête perdue d'avance. Paradoxalement, malgré l'amplification considérable de la recherche scientifique et la multiplication des « découvertes » qu'elle permet, malgré l'explosion de l'information disponible et l'accélération de sa diffusion (ou peut-être en raison de ces évolutions), nous pouvons avoir la sensation que le monde est une réalité toujours plus complexe. Un monde où les échelles de temps et d'espace se mélangent, où la pérennité et la stabilité du vivant paraissent ébranlées, où le sens est atomisé par la figure de l'individu.

Tout le propos de cette note est de montrer que cet effort de compréhension du fonctionnement des sociétés ne doit pas être abandonné et qu'il est possible de construire des outils cognitifs contribuant à ce décryptage. L'épistémologie constructiviste, l'analyse systémique et le concept mapping offrent en effet un certain nombre d'ingrédients méthodologiques permettant de concevoir une cartographie des structures fondamentales de l'organisation des sociétés occidentales contemporaines. Il s'agit de bâtir une représentation macroscopique articulant les concepts clés élaborés par les sciences humaines et les sciences du vivant. Une proposition de cartographie sociétale est ainsi présentée dans la dernière partie de ce document.

## Sommaire

1. Pourquoi construire une représentation globale des sociétés occidentales ?
2. Comment construire cette représentation globale ?
3. Proposition de cartographie sociétale

Janvier 2011

NOVA 7

Technopole Lyon Ouest  
1438 route du Puy d'Or  
F - 69760 Limonest  
tel : +33 (0)4 78 47 51 11  
web : [www.nova7.fr](http://www.nova7.fr)



**GRANDLYON**  
communauté urbaine

Direction de la Prospective et du Dialogue Public

20 rue du lac - BP 3103 - 69399 LYON CEDEX 03

[www.millenaire3.com](http://www.millenaire3.com)

Boris CHABANEL

# Sommaire

<b>1 Pourquoi construire une représentation globale des sociétés occidentales ? ....</b>	<b>3</b>
<b>2 Comment construire une représentation globale des sociétés occidentales ? ...</b>	<b>4</b>
2.1 L'intérêt de l'épistémologie constructiviste : mettre en évidence la dimension « vécue » de la connaissance produite par la société.....	5
2.2 L'intérêt de l'approche systémique : modéliser la complexité du réel.....	6
2.3 L'intérêt du concept mapping : exploiter le potentiel cognitif de la représentation visuelle .....	7
<b>3 Proposition de cartographie sociétale : système global et sous-système économique .....</b>	<b>9</b>
3.1 Vers une interface virtuelle.....	9
3.2 Une définition du sociétal.....	10
3.3 Les sociétés occidentales : trois sphères en interaction.....	11
3.3.1 L'écosphère .....	12
3.3.2 La sociosphère.....	14
3.3.3 L'idéosphère .....	18
3.4 Le système économique contemporain .....	21
<b>4 Sources .....</b>	<b>29</b>

# 1 Pourquoi construire une représentation globale des sociétés occidentales ?

Les sociétés humaines recouvrent les ensembles d'individus entre lesquels existent des rapports durables et organisés (dictionnaire historique de la langue française). L'histoire des sociétés montrent que certaines d'entre elles se sont engagées dans un processus de civilisation, mouvement universel de progrès par lequel une société quitte une condition primitive (un état de nature) vers un état de développement élevé sur les plans matériel, intellectuel, social, moral. Cette dynamique de développement des sociétés, à toutes les échelles de territoire, dépend de la capacité de leurs acteurs à penser, choisir et construire leur avenir. Cette intelligence prospective, qui peut être formalisée dans un projet de société, repose en premier lieu sur la compréhension du fonctionnement et des évolutions des sociétés et de leurs enjeux. Cette intelligence sociétale est essentielle pour comprendre le fonctionnement de la société concernée (Pays, régions, métropoles, communautés, etc.) et le replacer dans l'environnement global avec lequel il interagit : toute société nationale, régionale ou locale vit et alimente les évolutions plus générales des sociétés occidentales.

Parce que les sociétés développées sont de plus en plus complexes – en raison notamment de l'individualisation des trajectoires de vie, de la servicialisation, mondialisation et financiarisation des économies, ou encore de la dégradation du capital écologique – l'intelligence sociétale doit permettre d'interroger le sens de leur dynamique historique. Accroître l'intelligence sociétale des acteurs passe ainsi par la construction et le réajustement régulier de « lunettes de décryptage » des structures pluriséculaires des sociétés occidentales : les cycles de la nature, les formes sociales, les courants d'idées. Autrement dit, il s'agit des structures considérées comme permanentes ou du moins stables à l'horizon étudié. En offrant une sorte de cartographie d'ensemble de la société, ces lunettes permettent alors de repérer et d'analyser avec plus de clairvoyance les enjeux clés du développement des sociétés occidentales.

## 2 Comment construire une représentation globale des sociétés occidentales ?

L'intelligence sociétale est finalisée : elle a un but, celui d'alimenter les processus d'élaboration et de mise en œuvre des projets de développement des sociétés. Cette posture pragmatique suppose de pouvoir appréhender la complexité des évolutions de société autrement que sous l'angle encyclopédique qui découle de l'approche « scientifique » de la connaissance. L'ambition scientifique traditionnelle réside dans l'objectivation empirique de la réalité dans son exhaustivité, par une hyperspécialisation des disciplines de recherche et une réduction du réel à ses composants élémentaires. Ce faisant, le progrès des connaissances, bien loin de correspondre à un développement organique, évoque la prolifération anarchique de cellules autonomes dont chacune se développerait pour elle-même, sans respecter aucune régulation d'ensemble (J. de Rosnay, 1975). Autrement dit, à partir d'un certain seuil, l'approfondissement des connaissances sur un secteur étroit de la réalité perd de son efficacité si ce secteur n'est pas réintroduit dans des ensembles plus vastes (J.-C. Lugan, 2005).

Favoriser la cognition<sup>1</sup> implique à l'inverse de concevoir une représentation macroscopique révélant la structure et les interdépendances des dynamiques des sociétés modernes. Pour construire cette nouvelle interface, bon nombre des ingrédients méthodologiques nécessaires peuvent être puisés dans les apports de l'épistémologie constructiviste, de l'analyse systémique et du concept-mapping.

---

<sup>1</sup> Fonction complexe multiple regroupant l'ensemble des activités mentales (pensée, perception, action, volonté, mémorisation, rappel, apprentissage) impliquées dans la relation de l'être humain avec son environnement et qui lui permettent d'acquérir et de manipuler des connaissances (associations, rétroaction, traitement de l'information, résolution de problèmes, prise de décision etc.) (Office québécois de la langue française).

## 2.1 L'intérêt de l'épistémologie constructiviste : mettre en évidence la dimension « vécue » de la connaissance produite par la société

Parce que l'homme présente la particularité d'être en capacité de porter un jugement finaliste, comparatif, réflexif et historique sur son existence, cette dernière se révèle être particulièrement complexe à saisir par l'observateur (S.Juan, 1999). Ainsi, tout en étant marqué par une certaine inertie<sup>1</sup> (culturelle, sociale, économique, politique...), l'homme moderne est un « animal du changement » car il est un animal social (Aristote), passionné et raisonnable (Descartes). De fait, les trajectoires de vie individuelles comme l'évolution des civilisations présentent une part irréductible d'imprévisibilité. Dès lors, selon F.Wacheux (1996), il paraît réducteur d'aborder l'homme à partir d'un point de vue recherchant uniquement l'irréversibilité (lois) et la rationalité (mécaniques) de ses comportements. Face à la diversification et à la complexification des problématiques de l'individu et de la société, le paradigme positiviste de la science présente le double inconvénient de ne pouvoir s'appliquer qu'à un nombre restreint de réalités humaines et sociale (celles pouvant être « mesurées ») et d'être source d'erreur d'analyse récurrentes parce que ne prenant pas suffisamment en considération la capacité de l'individu et de la société à penser son existence.

En ce sens, vouloir comprendre l'individu et la société implique plus que jamais de porter l'attention sur le sens donné par ceux-ci à leur existence (J.C.Passeron, 1992<sup>2</sup>). Il s'agit de s'intéresser aux processus par lesquels l'individu et la société créent des schémas pertinents d'intelligibilité du réel, c'est-à-dire les représentations par lesquelles ils donnent du sens à leurs pratiques et à leur environnement (J.P.Guérin, 1989). Autrement dit, vouloir saisir la réalité du vécu individuel et sociétal suppose de mettre au jour les référentiels de représentation construits par les acteurs, pour mobiliser dans un second temps la mesure des régularités statistiques opérés par la science positiviste. En somme, les épistémologues constructivistes (J.L.Le Moigne, G.Bachelard, J.Piaget...) estiment que l'individu et la société pensent leur existence quotidienne en procédant à la mise en ordre mentale du monde formé par leur expérience.

Dans ce cadre, la construction d'un référentiel de représentations des dynamiques sociétales peut permettre d'éclairer des décisions des acteurs individuels ou collectifs ayant la charge du devenir des sociétés.

---

<sup>1</sup> A l'instar de la matière des sciences dures

<sup>2</sup> Cité par F.Wacheux (1996)

## 2.2 L'intérêt de l'approche systémique : modéliser la complexité du réel

L'analyse systémique consiste à porter un regard différent sur la société, un regard cherchant à rendre intelligible ce qui est non pas infiniment grand (le cosmos) ou infiniment petit (l'atome) mais ce qui est infiniment complexe (J. de Rosnay, 1975). Pour ce faire, l'analyse systémique s'attache à appréhender le réel dans sa globalité, au travers du concept de système qui peut être défini comme une totalité organisée, faite d'éléments solidaires ne pouvant être définis que les uns par rapport aux autres, à l'aune de leurs fonctions respectives et de leurs interactions mutuelles au sein de cette totalité (J. de Rosnay, 1975 ; J.-C. Lugan, 2005 ; D.Durand, 2006). La construction du système implique : de délimiter ses frontières, lesquelles sont toujours plus ou moins perméables ; de situer ses ressources, c'est à dire les réservoirs dans lesquels sont stockés de l'énergie, des matériaux, de l'information ; de dégager ses principes organisationnels, c'est à dire mettre en évidence les éléments (sous-systèmes) qui assument les fonctions nécessaires à sa pérennité ainsi que le contenu des interactions auxquels ces dernières donnent lieu. Cette démarche, qui va bien au delà d'un simple « filtrage des détails », peut être reproduite à l'intérieur de chacun des sous-systèmes, selon le degré de « dé-complexification » recherché. Ainsi, l'analyse systémique permet la construction, en autres, de modèles cognitifs du système réel, ne retenant que les éléments, et donc les fonctions et les interactions, les plus essentiels de ce dernier.

En dépit de leurs limites et donc de la nécessité de les actualiser, ces modèles systémiques constituent, aux yeux des animateurs de la « pensée complexe » (E.Morin, J.L. Le Moigne...), de biens meilleures aides à la décision que les plus approfondis des travaux scientifiques. Ces derniers n'offrent pas de réponses pertinentes à la compréhension d'une réalité marquée d'abord et avant tout par un principe d'interactions généralisées (les causalités sont rarement linéaires mais plus souvent rétroactives), lesquelles rendent possible un champ très large d'évènements. La modélisation systémique permet de contourner la sensation d'incertitude (déficit d'information) et de complexité (fragmentation de l'information) induite par cette réalité en situant et en hiérarchisant les éléments sur lesquels se fondent les décisions. Elle conduit à dégager les problématiques les plus déterminantes et donc les plus prioritaires à prendre en charge.

En même temps, il n'est pas question d'opposer approche systémique et approche cartésienne. L'approche systémique reste modeste. Elle n'est pas une nouvelle science, mais bien une méthode transdisciplinaire d'articulation des connaissances scientifiques traditionnelles pour former un outil de recueil et de traitement de l'information permettant une plus grande maîtrise de l'action (J. de Rosnay, 1975). De même, l'analyse systémique ne constitue pas une démarche de cartographie des sciences, son objet est bien le réel perçu. Autrement dit, les modèles systémiques ne sont pas une fin soi mais constituent un outil

d'organisation du réel (synchronie) à partir de laquelle peuvent être redéployés les outils d'analyse du changement (diachronie) classiques (statistiques, enquêtes...).

Au total, l'application de l'analyse systémique aux sociétés humaine consiste en quelque sorte à s'inscrire dans le cadre de l'approche « totale » du développement historique défendue, en autres, par F.Braudel. Comme le souligne I.Wallerstein (2006), celle-ci ne revendique pas seulement une historiographie mobilisant toutes les sciences sociales, elle cherche à distinguer deux temps sociaux : le temps structurel (celui des structures fondamentales durables des sociétés), et celui des processus conjoncturels au sein des structures (tendances de moyens termes qui induisent des changements dans leur fonctionnement interne et leurs interactions mutuelles).

### 2.3 L'intérêt du concept mapping : exploiter la potentiel cognitif de la représentation visuelle

La construction d'une grille de lecture systémique des sociétés qui vient d'être proposée ne saurait être formalisée par le biais d'un document rédigé ou d'une formule mathématique. En effet, la linéarité du raisonnement écrit ne permet pas ou difficilement de mettre en œuvre une analyse systémique : elle oblige à une démonstration par étape lorsque la compréhension d'un phénomène aurait nécessité la confrontation simultanée de plusieurs éléments d'analyse (J.C.Lugan, 2005). De plus, en l'absence d'une trame explicite et signifiante, le propos écrit ne facilite pas la mémorisation des connaissances, sans laquelle aucune réutilisation pratique ultérieure n'est possible. Le langage mathématique, quant à lui, vise d'abord à démontrer l'existence des faits par le calcul de leurs caractéristiques « physiques » : il paraît ainsi hautement présomptueux et risqué de tenter de résumer le système sociétal à une formule mathématique.

Selon les praticiens du « Knowledge management », tels que G.Balmisse (2005) ou J.Y.Prax (2003), le langage visuel, à l'inverse, facilite la transformation de l'information en connaissance (capitalisation) et la mobilisation future de celle-ci (mémorisation) dans la mesure où il offre la possibilité, par la représentation graphique, d'exploiter l'instantanéité de la perception visuelle. La représentation graphique permet de communiquer en même temps l'information proprement dite et les connaissances capitalisées à l'aune desquelles elle prend sens. Constituant un outil de cognition externe au cerveau, le langage visuel par la représentation graphique devient en quelque sorte un « objet cognitif » mémorisable et donc mobilisable ultérieurement, et d'autant plus que, comme le souligne B.Labasse (2002), à moins d'être intégré à un système structuré, tout détail est rapidement oublié. La perception visuelle permet par ailleurs plusieurs niveaux de lecture : une lecture d'ensemble de la forme représentée, une lecture

élémentaire d'une seule composante de l'image et, entre les deux, tout groupement plus ou moins étendu d'éléments.

Les outils logiciels de cartographie cognitive proposés par les professionnels du Knowledge management permettent de réaliser des cartes cognitives, modélisations graphiques qui permettent de visualiser la conception mentale qu'un individu ou une organisation a d'une situation, d'un problème, d'une stratégie (J.-L. de Wilde d'Estmael, 2005). Dans le cadre du projet de système d'intelligence sociétale ici développé, la carte cognitive constituerait donc une modélisation graphique des sociétés modernes. Concrètement, cette démarche consiste à tracer une figure rassemblant les grandes composantes sociétales (concepts) – formalisées par des bulles ou des pictogrammes – et les liens (interactions) – représentées par des flèches à simple ou double sens – qui unissent certaines d'entre elles (J.-L. de Wilde d'Estmael, 2005). Si des cartes cognitives peuvent être réalisées sur une simple feuille de papier, l'utilisation de logiciels dédiés permet d'interagir avec la carte pour afficher les informations afférentes aux nœuds (concept) et liens (interactions) du réseau ou pour se focaliser sur certains éléments de la carte.

Ainsi, il paraît possible d'obtenir une cartographie en plusieurs couches reliées entre elles selon un principe d'arborescence hypertextuelle. Un premier niveau global présenterait la structure d'ensemble de la société par la mise en évidence de ses grandes composantes ; la mise en surbrillance de chaque élément permettrait l'affichage de définitions et d'explications. Un deuxième niveau s'afficherait en cliquant sur l'un des éléments de la carte globale et en présenterait la structure interne ainsi que les interactions externes, éléments explicités eux aussi via l'affichage en surbrillance de définitions et d'explications.

## 3 Proposition de cartographie sociétale : système global et sous-système économique

### 3.1 Vers une interface virtuelle

A partir des trois catégories d'ingrédients décrites précédemment, il est possible de proposer une préfiguration de ce que ce serait une cartographie systémique des sociétés. Les propositions correspondent aux deux niveaux évoqués plus haut : le premier niveau global présentant la structure d'ensemble de la société ; le deuxième niveau se focalise sur la composante « Economie ». Les cartes cognitives proposées ici n'ont pas été réalisées à l'aide de logiciels dédiés. Elles constituent l'architecture d'une interface devant être réalisée par des utilisateurs experts de ces logiciels.

Par ailleurs, les encadrés en surbrillance correspondant à chaque élément du système distinguent une partie « définition » en italique, qui pourrait apparaître seule dans un premier temps, et une partie « explication », qui pourrait apparaître par un nouveau « clic » actionnant l'ouverture de l'ensemble de l'encadré.

Au-delà, pour faciliter leur appropriation par les acteurs, ces cartographies sociétales pourraient être traduites en une interface web intuitive et interactive. Pour ce faire, on peut imaginer de concevoir un « monde virtuel » qui mettrait en scène les représentations proposées ci-dessous : l'internaute aurait face à lui une page web utilisant les différentes facettes de son environnement de vie quotidien pour figurer les différentes composantes de la société. Par exemple : des animaux, un lac, des nuages, une montagne représenteraient respectivement la vie (biosphère), l'eau (hydrosphère), l'air (atmosphère), la terre (lithosphère) ; un immeuble représenterait l'habitat ; un train, les déplacements ; des adultes accompagnés d'enfants, la famille ; une maternité jouxtant une maison de retraite, la population ; un hôpital, la santé ; une école, l'éducation ; une mairie, la politique ; une place de marché, le marché des biens et services ; une banque, le marché de la finance, etc. En cliquant sur l'une de ces icônes, l'internaute accéderait à une nouvelle page lui proposant de cliquer sur l'une ou l'autre des deux questions suivantes : *comme ça marche ?* quels sont les grands enjeux ? Une troisième page web lui proposerait alors : une présentation synthétique visuelle et textuelle du fonctionnement ou des enjeux de la composante sociétale considérée et de ses liens avec d'autres composantes.

## 3.2 Une définition du sociétal

Cette ébauche de cartographie sociétale repose sur l'idée que le concept de « société » ne renvoie pas seulement au fait pour l'homme de vivre en groupe. Il désigne aussi une communauté organisée d'individus conçue comme une réalité distincte de l'ensemble des individus qui la composent. De façon normative, on peut considérer que la société constitue l'organisation collective qui rend possible le développement humain, c'est-à-dire l'accroissement du bien-être des individus dans leur rapport à eux-mêmes, à autrui et au monde. Cette organisation de l'intérêt collectif semble revêtir deux formes distinctes et complémentaires. Une organisation matérielle comprenant un ensemble d'institutions politiques, économiques et sociales et de patrimoines techniques et infrastructurels. Une organisation idéale rassemblant l'ensemble des idées permettant à la société de penser son existence : religion, art, philosophie, science, technologie.

Cette approche du concept de société se caractérise donc par trois éléments. Tout d'abord, elle exclu du champ sociétal l'ensemble des pratiques et idées propres à chaque existence individuelle, ces dernières acquérant une dimension sociétale qu'à partir du moment où leur contenu et leur ampleur questionnent la poursuite du développement humain. Ensuite, elle inscrit l'économie parmi les institutions sociétales, là où la pensée orthodoxe conduit à séparer les deux en présentant la vie économique comme une réalité « naturelle » fonctionnant selon de grandes lois invariables et universelles. Enfin, elle distingue la société de son substrat naturel en soumettant le développement humain aux possibilités offertes par la biosphère, cette dernière restant le cadre matériel indépassable de l'existence humaine.

### 3.3 Les sociétés occidentales : trois sphères en interaction

**IDFOSPHERE**

**SOCIOSPHERE**

**ECOSPHERE**

### 3.3.1 L'écosphère

#### L'écosphère : la vie et son milieu

*L'écosphère désigne à la fois un espace et un processus auto-entretenu jusqu'à ce jour et depuis plus de 3 milliards d'années sur notre planète. Le processus est celui du renouvellement et de la complexification de la Vie (biosphère). L'espace est la portion du globe terrestre dans laquelle la vie s'est développée : l'écorce terrestre (la lithosphère), l'eau (l'hydrosphère) et l'air (l'atmosphère). Bien qu'extérieur à l'écosphère, le soleil est essentiel au fonctionnement de celle-ci.*

L'écosphère constitue à la fois le substrat et le cadre de la vie humaine. Le substrat parce qu'elle offre ses ressources essentielles sur les plans énergétique, matériel et nutritionnel. Le cadre parce qu'elle en constitue la limite spatiale (frontière entre la Terre et l'Univers) et temporelle (frontière entre la vie et la

#### La vie : la biosphère

*La biosphère désigne l'ensemble des êtres vivants, végétaux, animaux et micro-organismes qui peuplent notre planète. Ceux-ci interagissent entre eux et avec leur milieu en permanence.*

Sous l'action de l'énergie du soleil, le dioxyde de carbone se combine avec l'eau et divers sels minéraux (nitrates, phosphates...) pour former les principales molécules qui constituent le vivant. Les végétaux chlorophylliens assurent la transformation de l'énergie solaire en substance organique grâce à la photosynthèse. Les végétaux non chlorophylliens, les bactéries et les animaux ingèrent ces substances à leur profit et les micro-organismes en assurent la décomposition.

Les conditions de vie de la biosphère sont maintenues grâce à des cycles physico-chimiques (cycles du carbone, de l'eau, de

#### La terre : la lithosphère

*La lithosphère désigne la partie solide de la sphère terrestre. Celle-ci est constituée de deux couches superposées : la croûte terrestre océanique ou continentale sur laquelle nous nous mouvons ; la couche supérieure du manteau séparant la croûte terrestre du noyau.*

La lithosphère est scindée en différentes plaques qui peuvent être animées de mouvements de divergence (éloignement de deux plaques) ou de convergence (une plaque passe en dessous d'une autre, deux plaques entrent en collision pour former une montagne). La lithosphère influence le climat par la position des continents et des montagnes qui joue sur les courants marins et les vents.

La couche superficielle de la croûte terrestre au contact de l'atmosphère, les sols, participe également à la biosphère. Structure meuble résultant de la transformation de la roche sous-jacente (sous l'influence de divers processus, physiques, chimiques et biologiques), et enrichis par les apports organiques de la décomposition, les sols offrent l'eau, les

#### L'eau : l'hydrosphère

*L'hydrosphère désigne l'ensemble des eaux du globe terrestre. Celles-ci prennent une forme liquide, solide ou gazeuse. Elles sont réparties entre l'atmosphère (vapeur d'eau en suspension) et la lithosphère (océans, mers, lacs, fleuves, rivières, eaux souterraines, glaciers).*

L'hydrosphère joue un rôle essentiel dans le maintien de la biosphère par l'intermédiaire du cycle de l'eau, c'est-à-dire les échanges d'eau entre l'atmosphère, la surface terrestre et son sous-sol : précipitations, ruissellement, écoulement, infiltrations, évaporation...

De même, les courants océaniques jouent un rôle déterminant dans les régulations climatiques, puisqu'ils redistribuent la chaleur autour de notre planète, compensant de la sorte partiellement les différences de rayonnement entre zones

### **L'air : l'atmosphère**

*L'atmosphère désigne l'enveloppe gazeuse entourant la sphère terrestre. Elle est divisée en 5 couches dont les limites correspondent à des discontinuités dans les variations de la température en fonction de l'altitude. De bas en haut : troposphère, stratosphère, mésosphère, thermosphère, exosphère. Les deux principaux composants de l'air, le mélange de gaz constituant l'atmosphère, sont l'azote et l'oxygène.*

Ce sont les deux couches les plus proches de la surface terrestre qui jouent le plus grand rôle pour la biosphère, puisque l'air se raréfie avec l'altitude. D'une part, la stratosphère abrite la couche d'ozone qui présente la propriété de d'absorber la plus grande partie du rayonnement solaire ultraviolet, nocif pour la biosphère. D'autre part, la troposphère est le siège des phénomènes météorologiques (nuages, pluies...) et des mouvements atmosphériques horizontaux et verticaux (convection thermique, vents). Plus largement, le phénomène incontournable de pression atmosphérique qui résulte de la masse de l'air est de moins en moins prononcée à mesure que l'on s'éloigne de la Terre. Enfin, l'air contient des gaz à effet de serre qui ont la propriété de piéger le

### 3.3.2 La sociosphère

#### **La sociosphère : les hommes et leur organisation collective**

*La sociosphère désigne la population formée par les hommes ainsi que les organisations concrétisant leur vie collective.*

La perpétuation de la population constitue la donnée de base de la sociosphère, un potentiel dont découle l'ensemble de la civilisation. L'organisation de la vie collective est rendue possible par l'institutionnalisation d'un outil de gouvernement dédié : la politique, qui désigne simultanément les affaires publiques et leur gestion.

Les deux piliers de l'organisation concrète de la vie collective sont l'économie et le social. L'économie est l'institution assurant une fonction de satisfaction des besoins et d'amélioration du bien-être de la société, par la réunion, la transformation et la diffusion de ressources rares. Le social est l'institution assurant une fonction de préservation de la cohésion des membres de la société, par la mise en œuvre de dispositifs de socialisation de l'individu.

De façon transversale, l'organisation politique, économique et sociale de la société, d'une part, mobilise la capacité de l'homme à prolonger ses facultés cognitives et physiques naturelles par un ensemble d'outils et de méthodes : la technique. D'autre part, l'organisation de la société se déploie dans l'espace délimitant

#### **La population : dimension, cycle de vie et stratification du corps social**

*La population désigne l'ensemble des membres de la société, c'est à dire ceux habitant son territoire.*

La dynamique de population est constituée de variables quantitatives dont les plus fondamentales sont le nombre total et le cycle de vie des habitants. Ces deux variables traduisent différentes évolutions démographiques : espérance de vie, fécondité, immigration... La dynamique de population renvoie également à l'existence de régularités dans les différences existant entre individus, pour ce qui concerne leurs caractéristiques biologiques, politiques, économiques...

La dynamique de population est directement source d'organisation collective, puisqu'elle suppose l'accompagnement du processus des

#### **La politique : pouvoir, droit, défense, monnaie, administration, finance**

*La politique désigne la dynamique des institutions par lesquelles la société prend en charge la vie collective.*

Ces institutions se composent de cinq éléments principaux : une organisation du pouvoir de décision (régime politique définissant les pouvoirs législatif, exécutif, judiciaire, ainsi que les relations entre la politique et le corps social) ; une organisation de la normativité de la décision (formalisation juridique de la décision publique et mise en œuvre de son respect par la justice et la police) ; une organisation de la protection externe de la collectivité (armée) ; une organisation de la monétarisation des échanges économiques (définition et diffusion d'un équivalent général des productions permettant le règlement des échanges) ; une organisation de l'action publique (administrations : ministères, collectivités territoriales, délégation vers des entreprises privées...) ;

### **L'économie : acteurs, ressources et lieux de l'articulation entre production et consommation**

*L'économie désigne l'ensemble de l'organisation de la production et de la mise à disposition des clients ou des usagers des services (biens et prestations) satisfaisants leurs besoins et désir. L'économie vise à résoudre la contradiction existant entre des besoins et désirs illimités et des ressources productives, par nature, limitées.*

Avec la révolution industrielle, et depuis l'effondrement du régime communiste soviétique, l'économie de marché constitue sans conteste le système économique contemporain dominant : une économie dans laquelle la satisfaction des la majorité des besoins des ménages n'est plus le fruit de l'autoproduction mais celui de la division du travail, dont les produits sont accessibles sur le marché moyennant la rémunération des facteurs de production. Le marché forme système dans la mesure où il permet d'assurer la compatibilité des décisions individuelles (choix de production et de consommation) à travers les signaux véhiculés par le système des prix qui révèlent à la fois les préférences des agents et les raretés relatives des ressources. Dans ce cadre, avec la diffusion des principes de la démocratie politique, le capitalisme – entendu comme la reconnaissance de la liberté d'entreprendre, d'être propriétaire de facteurs de production, de réaliser des profits – est devenu le moteur incontournable de la dynamique économique.

Le cœur de l'économie de marché capitaliste articule deux groupes de protagonistes (les entreprises et les ménages) et trois lieux d'échange des richesses (le marché final des services, le marché de la finance, le marché du travail). A partir de ce socle, la dynamique économique consiste à valoriser les ressources productives offertes par les autres composantes de la sociosphère (technique, territoire, politique, social,

### **L'économie : acteurs, ressources et lieux de l'articulation entre production et consommation (suite)**

Une part plus ou moins importante des besoins du corps social ne peut être pourvue via les entreprises privées et/ou le marché. En effet, d'une part, certaines activités productives relèvent plus ou moins exclusivement de la responsabilité politique, telles les fonctions régaliennes (Justice, Police, Défense) ou les fonctions de socialisation (Education, Sécurité sociale...). D'autre part, certaines activités présentent une rentabilité trop faible pour qu'elles soient assurées de façon satisfaisante par les entreprises privées à but lucratif (santé, infrastructures de transport, logement, recherche fondamentale, gestion de l'environnement...). De plus, la constitution française stipule que toute entreprise dont l'exploitation a, ou acquiert, les caractéristiques d'un monopole de fait doit devenir la propriété de la collectivité. Ces activités d'intérêt collectif peuvent être alors considérées comme des services publics devant être assumés plus ou moins directement par la puissance publique. Pour ce faire, cette dernière dispose de trois principaux leviers, selon la nature de l'activité considérée et/ou du mode de financement retenu : l'administration publique, les entreprises privées à capitaux majoritairement publics, les délégations de service public à une entreprise privée. Par ailleurs, certaines de ces activités d'intérêt collectif peuvent assurées (par délégation ou non de la puissance publique) par des entreprises à but non lucratif tels que les associations, les syndicats, les coopératives, les mutuelles...

Enfin, un fonctionnement harmonieux du système économique suppose que les offres et demandes se rencontrent et s'équilibrent sur les différents marchés : l'offre de service doit trouver des débouchés suffisants (demande); la demande de travail doit permettre de mobiliser pleinement l'offre

**Le social : sociabilité, autonomie, contractualisation, solidarité**

*Le social désigne l'ensemble de l'organisation de la socialisation des individus, c'est à dire les dispositifs permettant à chaque individu de vivre en société.*

Longtemps, ce processus d'acquisition du sens commun s'est opéré essentiellement dans le cadre de la sphère familiale et plus largement de la communauté villageoise. Mais avec l'avènement de la société industrielle, caractérisée la diffusion du salariat, de la consommation marchande, de l'urbanisation de la population, les solidarités familiales et géographiques traditionnelles se sont amenuisées. Ainsi, dès le 19<sup>ème</sup> siècle, l'Etat va chercher à prendre le relais des solidarités de proximités pour pallier au risque de rupture du lien social induit par l'affaiblissement de la dynamique de socialisation. Son intervention ne va cesser de s'accroître, investissant d'abord le champ de l'éducation, avant de prendre en charge la protection contre les risques de la vie (maladie, accidents du travail, vieillesse, chômage, famille, exclusion, handicap).

Ainsi, aujourd'hui, une part importante des institutions de socialisation relève de la sphère publique : famille, éducation, travail, sécurité sociale, médias, associations...

Intervenant à différents moments de l'existence, ces institutions vont permettre à l'individu d'intégrer les attributs de la vie en société : sociabilité (échelle micro-sociologique : un langage, des valeurs, des normes qui guident la relation à autrui) ; autonomie (échelle micro-sociologique : rôles, utilités sociales, aspirations) ; réciprocité (échelle macro-sociologique : droits et devoirs, liberté et responsabilité), solidarité (échelle macro-sociologique : mutualisation des ressources pour faire face aux risques de la vie).

Parce que l'un des impératifs fonctionnels

**La technique : prolongement de la capacité naturelle de l'homme et de la société à satisfaire leurs besoins et désirs**

*La technique désigne l'ensemble des procédés méthodiques employés par l'homme et la société dans leurs activités et organisations en vue de la réalisation des objectifs qui leur sont assignés.*

Née avec le premier outil élaboré par l'homme (le fameux silex), la technique a longtemps incarné le moyen par lequel l'homme poursuit sa quête de libération des contraintes de la nature : la technique reflète ici non seulement la capacité de l'homme à créer ce que la nature ne lui offre pas directement, mais également la puissance de transformation de la nature par l'homme. Ainsi, les techniques se sont organisées selon les réalités naturelles qu'elles exploitent et/ou transforment : techniques de l'espace (génie civil, moyens de transports, architecture...), techniques de la matière (production agro-alimentaire, chimie industrielle, métallurgie), techniques de l'énergie (production, transport et distribution de l'énergie).

La matérialité des techniques de la nature a longtemps occulté la réalité des techniques portant sur les phénomènes composant la sociosphère et l'idéosphère. Pourtant, il existe incontestablement des techniques de la santé (la médecine : anatomie, pharmacologie, génétique...), de l'organisation (management, administration

**Le territoire : traduction spatiale  
de l'organisation politique, économique  
et sociale**

*Le territoire désigne le résultat du processus par lequel une collectivité humaine ancre son organisation politique, économique et sociale sur l'espace géographique (au sens de la métrique topographique).*

Parce qu'il n'y a pas de société sans usage d'un espace, chaque société est conduite à territorialiser ses activités. Ce processus repose sur des logiques complémentaires : de délimitation d'une frontière ; d'aménagement des lieux d'accueil pertinents des fonctions de gouvernement politique, de production et de consommation, de socialisation ; d'aménagement des réseaux reliant ces lieux.

Dans une société sédentaire, la recherche de proximité entre ces différents lieux d'activités et les multiples lieux d'habitat apparaît comme une constante. Ce principe de proximité se traduit par une dynamique de concentration spatiale de ces différents lieux : l'urbanisation. Au sein de cette urbanité, l'habitat et la mobilité apparaissent comme les fonctions nodales à

### 3.3.3 L'idéosphère

#### L'idéosphère : les idées sociétales et leur modes d'élaboration

*L'idéosphère désigne l'ensemble des idées permettant à la société de penser son existence, c'est à dire d'interpréter, de projeter et d'infléchir l'évolution de l'écosphère et de la sociosphère. Par rétroaction, l'idéosphère comprend également les idées permettant de penser l'idéosphère elle-même.*

Alimentant la formulation des besoins, valeurs, normes, outils qui fondent la vie collective, les idées présentent différents statuts selon le canal de la conscience humaine qu'elles empruntent. Certaines idées relèvent de la raison (faculté de connaître le réel et l'absolu) : la philosophie, la science, la technique. D'autres idées traduisent la sensibilité esthétique et émotionnelle (faculté de percevoir le beau et les affects du monde et de l'existence) : l'art. Des idées renvoient enfin à la spiritualité (état de croyance relatif à l'existence d'une réalité de l'esprit d'ordre surnaturel. transcendant la réalité

#### La philosophie : réflexion visant une interprétation globale du monde et de l'existence humaine

*La philosophie désigne l'ensemble des études visant à saisir, à leur plus haut niveau de généralité, les principes de la pensée, de la connaissance de la réalité, et des finalités de l'action humaine.*

Née d'une rupture avec la pensée mythologique antique, la philosophie se comprend comme un travail critique permettant de corriger les fausses certitudes, les illusions et erreurs du sens commun, et plus largement de toutes formes de savoirs. Face aux ambiguïtés du langage, la philosophie poursuit, à partir d'une rationalité déductive, un travail de création et de redéfinition des concepts permettant de comprendre le réel, de distinguer les objets les uns des autres et de les analyser.

Aujourd'hui, les principales branches de la philosophie sont : l'ontologie (« qu'est-ce que l'être ? », « Pourquoi y a-t-il de l'être plutôt que rien ? »), la métaphysique (« y a-t-il des réalités immatérielles ? », « Dieu existe-il ? », « l'âme est-elle immortelle ? »), l'épistémologie (« D'où provient la connaissance ? » « Qu'est-ce que la vérité ? »), la philosophie morale (« Quelle est la fin des actions humaines ? ») la

**La science : réflexion visant  
la connaissance objective  
de la nature, de l'homme, de la société**

*La science désigne l'ensemble des connaissances d'une valeur universelle, caractérisées par un objet et une méthode déterminés, et fondées sur des relations objectives vérifiables.*

Se détachant de la théologie et de la philosophie, la science renvoie d'abord à une démarche intellectuelle reposant sur un refus des dogmes et un examen raisonné et méthodique du réel visant à produire des connaissances résistant aux critiques rationnelles.

Au cours de son histoire, la science s'est structurée en disciplines scientifiques, elles-mêmes rassemblées en trois familles se distinguant par les caractéristiques de l'objet d'étude. Les sciences de la nature étudient les phénomènes physiques du monde : biologie, chimie, physique, sciences de la Terre, sciences de l'Univers. Les sciences humaines étudient l'Homme et ses comportements individuels et collectifs, passés et présents : anthropologie, économie, géographie, histoire, linguistique, psychologie, science politique, sociologie.... Les sciences formelles, à la différence des deux familles précédentes, se situent en dehors de l'expérience empirique ordinaire pour étudier les idéalités pures (un

**La technologie : rationalisation  
de l'élaboration et du perfectionnement  
des techniques par l'apport de la science**

*La technologie désigne la démarche d'application des connaissances scientifiques aux techniques utilisées par l'homme et la société.*

La technologie constitue un point de rencontre entre deux types d'acteurs techniques : ceux qui produisent et utilisent les techniques (organisations et individus) et ceux qui produisent la connaissance la plus objective sur le réel (les scientifiques). Depuis la révolution industrielle, un troisième acteur apparaît comme le garant de cette rencontre : l'ingénieur.

Fondant un corps de sciences dotées d'une terminologie propre, l'ingénieur poursuit une démarche d'optimisation de l'efficacité (rapport entre les résultats obtenus et les objectifs fixés) et l'efficience (rapport entre les résultats obtenus et les ressources utilisées pour les atteindre) des techniques, l'intégration des savoirs scientifiques s'opérant souvent par le biais de la mathématisation. Cette rationalisation des techniques s'est traduite par leur

**L'art : expression partagée sensible  
d'une réalité**

*L'art désigne l'ensemble des créations esthétiques humaines permettant de transmettre une perception du monde et de l'existence humaine à un public.*

Sollicitant la sensibilité esthétique et émotionnelle de ses acteurs (artistes et publics), l'art se compose de différentes disciplines. Hegel classe les arts selon une double échelle de matérialité décroissante et d'expressivité croissante. Il distingue ainsi six arts, dans cet ordre : l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique, la danse, la poésie. L'époque contemporaine a ajouté à cet ensemble le cinéma, souvent désigné par 7<sup>ème</sup> art, la littérature, le théâtre. Chacune de ces disciplines s'est approfondie en une multitude de

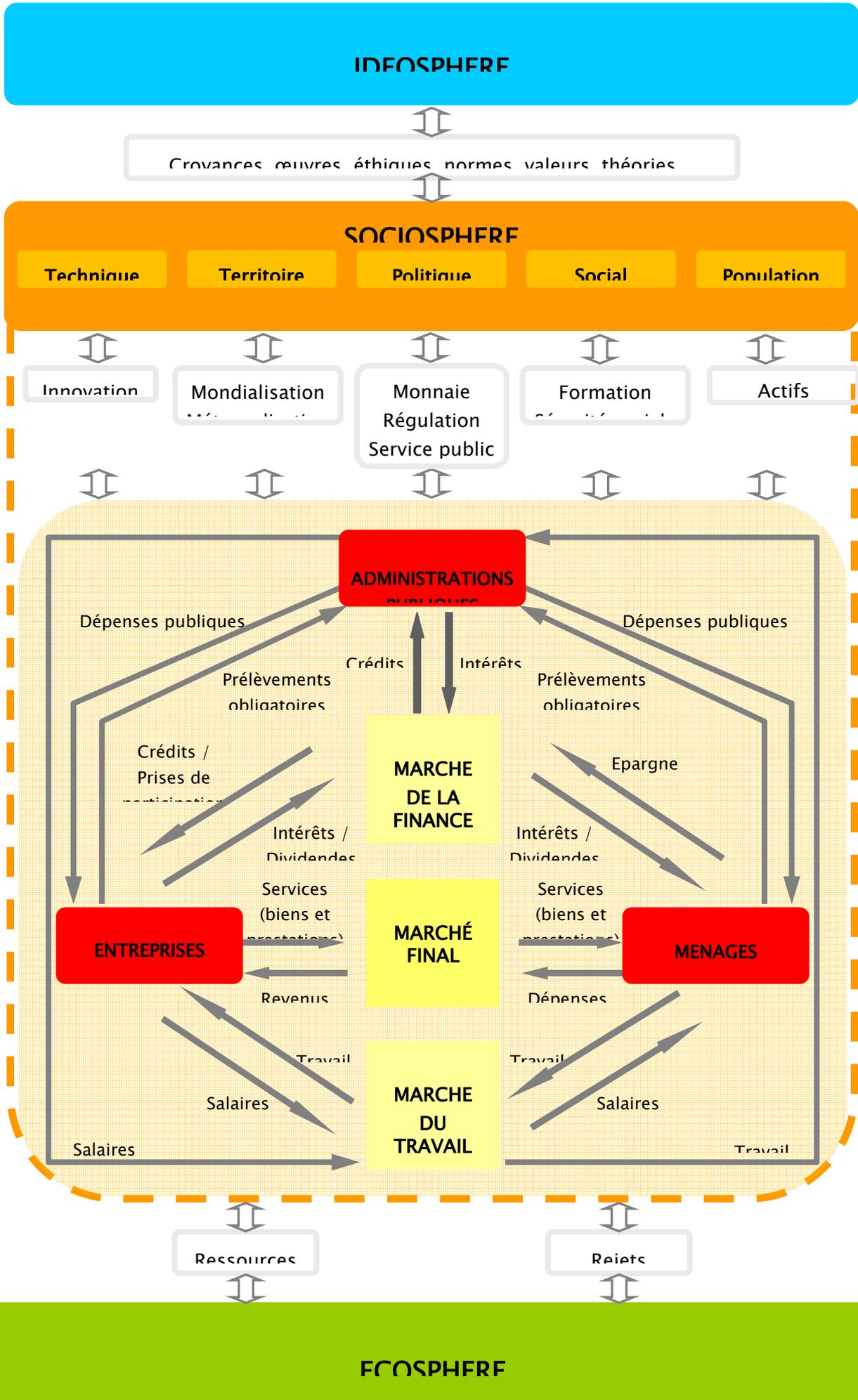
**La religion : expression d'une croyance en une réalité transcendant l'existence humaine terrestre**

*La religion désigne à la fois la croyance de l'homme en l'existence d'un pouvoir transcendant dont dépend sa destinée, ainsi que l'ensemble des différentes doctrines définissant l'attitude intellectuelle et morale qu'implique cette croyance.*

En tant que croyance à une transcendance, la religion apparaît comme une réponse à la soif de sens de l'être humain que les autres sources d'idées ne seraient pas parvenu à combler : « quel est le sens de la vie ? », « qu'est ce que la mort ? »... En tant que système doctrinaire, la religion comprend généralement : une cosmogonie (explication du monde et de son origine), un manière d'être en relation avec une ou plusieurs puissances (prière...), des rites (signes, symboles et pratiques qui unissent les croyants entre eux et avec la ou les puissances supérieures qu'elles reconnaissent), une éthique (ensemble de principes moraux, de commandements, de droits et de devoirs), une identité collective (manière de se comporter en groupe, de se reconnaître).

Au fil de l'Histoire, les hommes ont élaboré de multiples religions. Au début du 21<sup>ème</sup> siècle, les ensembles religieux ou idéologiques qui comptent le plus grand nombre d'adhérents sont, par ordre

### 3.4 Le système économique contemporain



### **Le progrès technique : processus de perfectionnement de la production**

*Le progrès technique désigne l'ensemble des améliorations successives des facteurs et de l'organisation de la production ainsi que des produits qui en résultent.*

Le progrès technique s'exprime par une démarche de développement et d'exploitation effective des nouvelles inventions proposées par la technologie, c'est à dire des nouveaux services ou processus productifs issues de l'application des connaissances scientifiques.

Ce processus de transfert et de diffusion d'inventions vers l'économie, l'innovation, est l'un des facteurs de l'accroissement de la productivité (rapport entre la production réalisée et les facteurs qui ont permis de l'obtenir) et des débouchés des entreprises. Le progrès technique peut donc se traduire par une accélération de la croissance économique.

Le progrès technique prend la forme d'une « destruction créatrice ». Les améliorations offertes par les nouvelles innovations contribuent à rendre obsolètes les modes de production et l'offre de produits antérieurs. Ce faisant, le progrès techniques peut conduire à la disparition de certains

### **Les flux et les lieux de l'économie contemporaine : mondialisation et métropolisation**

*La mondialisation économique désigne un processus d'élargissement de l'espace d'intervention des acteurs économiques.*

*La métropolisation économique désigne un processus de polarisation de l'espace économique par les principales métropoles urbaines.*

Longtemps, le cadre national a constitué le territoire de référence pour analyser l'inscription spatiale de la dynamique économique. Aujourd'hui, si l'Etat-nation demeure l'échelle incontournable pour mesurer l'évolution de la richesse produite et consommée, les échanges internationaux comme les logiques productives métropolitaines s'en affranchissent plus que jamais.

La phase contemporaine (après-guerre) de la mondialisation comprend trois grandes étapes : essor des échanges commerciaux internationaux à partir des années 1950, essor des entreprises multinationales à partir 1960, essor des échanges de capitaux financiers à partir des années 1980. La mondialisation économique est rendue possible par un système de gouvernance international traduisant un contexte théorique et géopolitique favorable à la libéralisation des échanges entre nations.

La métropolisation repose sur un triple mouvement de concentration, d'étalement et de rayonnement économiques concernant les niveaux supérieurs des réseaux urbains. La concentration est tout d'abord celle des sièges sociaux, résultant de la nécessité d'adapter les fonctions de pilotage des entreprises à la mondialisation. La concentration traduit aussi l'exacerbation de la concurrence qu'induisent la mondialisation et l'individualisation de la demande (dans les pays riches), exacerbation qui exige des entreprises une compétitivité toujours plus forte. Cette exigence alimente une nouvelle vague de concentration urbaine des facteurs productifs afin d'optimiser non plus

**L'intervention du pouvoir politique dans l'économie : monnaie, régulation, service public, impôt**

*La monnaie désigne l'instrument technique servant d'intermédiaire dans les échanges marchands ainsi que la gestion de sa définition et de sa diffusion au sein de la communauté des agents économiques.*

*La régulation désigne l'encadrement par la puissance publique de l'activité économique afin que celle-ci favorise au maximum l'intérêt général.*

*Le service public désigne l'ensemble des activités économiques assurées plus ou moins directement par la puissance publique en raison de leur défaut de prise en charge par les entreprises privées.*

*L'impôt désigne l'ensemble des prélèvements obligatoires opérés sans contrepartie directe par la puissance publique afin de subvenir aux dépenses publiques et de réguler l'activité économique.*

Inventée pour résoudre les difficultés techniques du troc, la monnaie se caractérise par trois fonctions : un instrument de mesure de la valeur de toute production dans une unité de compte unique ; un instrument de règlement des transactions puisqu'elle incarne la notion de pouvoir d'achat ; un instrument de réserve de valeur dans la mesure où la monnaie peut être stockée. Historiquement, la gestion de la définition, de la fabrication et de l'émission du signe servant de monnaie relève du pouvoir politique, par l'intermédiaire de banques centrales nationales. Cette mission est désormais assumée par la Banque centrale européenne.

La régulation de l'économie par la puissance publique vise principalement le respect des principes de la concurrence (lutte contre les positions de monopoles injustifiées...), la préservation des équilibres économiques (stabilité des prix, équilibre des échanges extérieurs...), la limitation des effets externes négatifs de l'activité économique (pollution, conditions de travail...), l'orientation de certaines caractéristiques de l'activité des

**L'intervention du pouvoir politique dans l'économie : monnaie, régulation, service public, impôt (suite)**

Le service public recouvre les activités répondant à des besoins du corps social ne pouvant être assurées via les entreprises privées et/ou le marché, pour des raisons de défaut de légitimité et/ou de rentabilité. Suivant leur nature et le choix retenu pour leur financement, ces activités peuvent être réalisées dans le cadre de l'administration publique (Ministère de l'équipement par exemple), par le biais d'entreprises publiques ou semi-publiques (EDF, SNCF par exemple), ou par l'intermédiaire d'une délégation auprès d'entreprises privées. A l'instar des entreprises, les activités de service public sollicitent le marché du travail et le marché de la finance pour assurer leur fonctionnement.

L'impôt est la première source de financement des dépenses publiques, c'est à dire de l'ensemble des dépenses inhérentes au fonctionnement des institutions politiques et administratives, à l'investissement et aux subventions publiques, ainsi qu'à la redistribution des revenus. L'impôt en tant que tel constitue également un outil de régulation de la masse monétaire en circulation. On distingue en général deux catégories d'impôt : les impôts directs (impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés,

### **La formation et la sécurité sociale : supports des activités économiques des ménages**

*La formation désigne le processus d'apprentissage et le capital accumulé des compétences (savoirs et savoir-faire) permettant à un individu (membre d'un ménage) d'occuper un emploi au sein de la division du travail.*

*La sécurité sociale désigne l'ensemble des dispositifs permettant de garantir la continuité et/ou la majoration des revenus des ménages connaissant des situations appelant l'intervention de la solidarité collective.*

Assuré pour la plus grande partie par l'institution éducative nationale, la formation peut être décomposée en deux phases. La formation initiale correspond à l'enseignement scolaire et universitaire, obligatoire jusqu'à 16 ans, par laquelle tout jeune acquiert un premier bagage de compétences avant son entrée sur le marché du travail. La formation continue concerne les personnes actives déjà présentes sur le marché du travail, occupées ou à la recherche d'un emploi, et désirant accroître leurs compétences. Ces deux moments de formation peuvent être plus ou moins professionnalisant, c'est à dire comprendre ou non une alternance plus ou moins prononcée de périodes de cours théoriques et de périodes d'application pratiques en entreprises, au sein d'une administration ou d'une association.

La sécurité sociale constitue un dispositif de redistribution économique garantissant aux individus une protection financière face aux risques de la vie. Cette protection comprend deux dimensions : une dimension individuelle parce que concernant uniquement les actifs (pensions de retraites, allocations-chômage, allocations lors des accidents du travail...);

### **Les actifs : protagonistes de la vie économique**

*Les actifs désignent l'ensemble des personnes en âge de travailler, exerçant une activité rémunérée ou en recherchant une.*

Les personnes actives sont au fondement de la dynamique économique. C'est l'activité d'une partie de la population qui permet à celle-ci de répondre à ses besoins. Sans actifs, il n'y a pas de production de services, ni de distribution de revenus, donc pas de consommation.

La population active est obtenu en retranchant de la population totale d'un territoire : les élèves et étudiants, les militaires du contingent, les retraités, les rentiers, les femmes au foyer.

L'évolution de la population active, donc de l'offre de travail, dépend du rapport, sur une période donnée, entre le nombre d'entrants (nouveaux actifs tels que les jeunes diplômés) et de sortants (nouveaux inactifs tels que les retraités) du marché du travail. Ce rapport dépend, d'une part, de l'évolution de la population totale (croissance ou déclin), et d'autre part, de l'évolution du taux d'activité (sur une période donnée. rapport entre la

### Les entreprises : 1<sup>er</sup> pilier du système économique

*Les entreprises désignent l'ensemble des personnes morales de droit privé dont l'objet social est la production, par la combinaison de divers facteurs (travail, matières premières, technique), de services (biens et prestations de services) destinés à être vendus sur un marché plus ou moins concurrentiel pour satisfaire une demande solvable.*

La direction de l'activité de chaque entreprise relève de la responsabilité de l'entrepreneur, personne ou groupe de personnes (suivant le statut juridique retenu à la création de l'entreprise), assumant les risques et les exigences inhérents à la création et à la gestion d'une telle entité. L'accroissement de la taille des entreprises, induit par celui de la taille des marchés, conduit cependant à promouvoir la formule de la « société de capitaux » qui tend à distinguer, au sein de la direction des entreprises, les chefs d'entreprise, chargés du management au quotidien de l'activité, des actionnaires, propriétaires du capital de l'entreprise (actifs matériels et immatériels).

Les objectifs assignés à la direction de l'entreprise dépendent de la composition de son actionnariat. Une entreprise dont le capital est majoritairement détenus par des acteurs privés a généralement pour objectif premier de générer du profit (ou bénéfice), c'est à dire réaliser un chiffre d'affaires supérieur à la somme de ses coûts (rémunérations des facteurs de production et versements d'impôts); au sein des entreprises à capitaux majoritairement privés, celles appartenant au secteur de l'économie sociale se distinguent par le fait que si elles peuvent viser le profit, elles ne font pas de sa maximisation un objectif essentiel. Une entreprise dont le capital est majoritairement détenu par l'Etat n'a pas nécessairement pour objectif principal de réaliser du profit, mais par exemple la fourniture de services à un prix accessible à la plus grande partie de la population.

Les entreprises ne contribuent pas toutes directement à l'approvisionnement de l'offre sur les marchés finaux dédiés à la consommation des ménages. Parce que cet

### Les ménages : 2<sup>ème</sup> pilier du système économique

*Les ménages désignent l'ensemble des personnes physiques, occupant de façon individuelle ou collective un logement, dont la fonction économique principale est la consommation grâce à des ressources financières obtenues de différentes manières.*

Les ménages pourvoient à leurs besoins domestiques en achetant les services (biens et prestations de services) proposés sur les marchés finaux par les entreprises privées et publiques. Bien sur, outre les consommations individuelles sur les marchés, les besoins des ménages peuvent également être satisfaits par les prestations collectives non marchandes offertes simultanément à l'ensemble de la population par la puissance publique au titre de la socialisation (formation, sécurité sociale...).

Le pouvoir d'achat des ménages résulte des ressources financières qu'ils perçoivent en contrepartie de : leur travail en tant que salariés ou entrepreneurs ; leur patrimoine (capitaux immobiliers, financiers...) mis à disposition des entreprises ou aux autres ménages ; leur demande de crédit auprès d'entreprises financières (prêts à la consommation...); leur situation sociale (chômeurs, retraités, parents...) qui donne lieu à des transferts de revenus en provenance de la puissance publique selon une logique d'assurance (couverture collective de certains risques obligatoire) ou de d'assistance (lutte contre la pauvreté).

La constitution du patrimoine des ménages est rendue possible par l'épargne d'une partie de leurs revenus. La part de cette mise en réserve s'accroît avec le niveau des revenus et suivant les périodes de la vie (âge, taille de la famille).

Enfin, le pouvoir d'achat des ménages est

### **Les administrations publiques : 3<sup>ème</sup> pilier du système économique**

*Les administrations publiques désignent l'ensemble des personnes morales de droit public dont la fonction économique est de prendre en charge une partie des activités permettant de répondre aux besoins du corps social qui ne peuvent être satisfaits par le biais des entreprises privées. Ces activités se manifestent principalement par la production de services (biens et prestations de services) non marchands finaux ou intermédiaires et/ou la réalisation d'opérations de redistribution des revenus.*

La constitution d'une administration publique en tant qu'agent économique trouve son origine dans un triple constat : d'une part, certaines activités productives relèvent plus ou moins exclusivement de la responsabilité politique, telles les fonctions régaliennes (Justice, Police, Défense) ou les fonctions de socialisation (Education, Sécurité sociale...); d'autre part, certaines activités présentent une rentabilité trop faible pour qu'elles soient assurées de façon satisfaisante par les entreprises privées à but lucratif (santé, infrastructures de transport, logement, recherche fondamentale, gestion de l'environnement...); enfin, la Constitution française stipule que toute entreprise dont l'exploitation a, ou acquiert, les caractéristiques d'un monopole de fait doit devenir la propriété de la collectivité.

Ces activités présentant un intérêt collectif peuvent alors considérées comme des services publics devant être assumés plus ou moins directement par la puissance publique. Selon leur nature et/ou leur mode de financement, les activités de services publics seront assurées par l'intermédiaire des administrations publiques, des entreprises privées à capitaux majoritairement publics ou des délégations de service public à une entreprise privée.

Financées par l'intermédiaire des prélèvements obligatoires (impôts, cotisations sociales) et du marché de la finance, les activités des administrations publiques combinent, à l'instar des entreprises, divers facteurs de production (travail, matières

### **Le marché final : centre de gravité du système économique**

*Le marché final désigne le lieu de rencontre de l'offre de services (biens et prestations) produite par les entreprises, et la demande solvable exprimée par les ménages pour répondre à leurs besoins et désirs.*

Comme tout marché, le marché des services se concrétise par la consommation, c'est à dire le choix par un ménage de dépenser une partie de son revenu pour acquérir un service offert par une entreprise. Dans une économie de marché, il constitue le marché final du circuit économique, dans lequel la production détermine les revenus qui déterminent la dépense pour acquérir la production initiale. Du fonctionnement du marché des services dépend en effet la valorisation monétaire de toutes les activités alimentant les marchés intermédiaires, et notamment ceux de la finance et du travail.

Principal vecteur de la diffusion du système économique de marché capitaliste, la révolution industrielle s'est traduit par la montée en puissance du salariat et donc de la consommation marchande. Dans un contexte de relative rareté, l'industrialisation a finalement conduit à l'émergence d'un modèle spécifique d'articulation entre l'offre et la demande : l'économie industrielle de masse, reposant sur le principe que plus on produit et plus on consomme, puisque l'élévation de la production entraîne la baisse des coûts unitaires de production et l'accroissement des embauches et donc des revenus alimentant la consommation finale.

Après le zénith des années 1950 et 1960, ce modèle industriel de masse révèle progressivement ses limites dans les pays les plus industrialisés. Au delà de l'essoufflement des gains de productivité et du recul radical de la rareté, c'est la théorie classique du marché elle-même qui se trouve questionnée : l'ajustement de l'offre et de la

**Le marché de la finance : financer le développement de l'activité économique par la mobilisation de l'épargne disponible**

*Le marché de la finance désigne le lieu de rencontre des acteurs à capacité de financement, généralement les ménages, et des acteurs à besoin de financement, généralement les entreprises.*

Le renouvellement du capital productif de l'entreprise est systématiquement assuré par une procédure d'autofinancement : l'amortissement. En revanche, avec les évolutions contemporaines de l'économie (industrialisation, mondialisation, servicialisation), l'autofinancement par épargne d'une partie des bénéfices se révèle en général insuffisant pour financer les investissements, c'est à dire l'accroissement du capital productif répondant à la stratégie de développement de l'entreprise. Dès lors, le marché de la finance vise à solliciter contre rémunération le capital financier détenu par les acteurs possédant une capacité d'épargne plus importante : les ménages.

Généralement gérée par des intermédiaires financiers (banques, fonds d'investissements...), cette relation entre entreprises et ménages s'est longtemps traduite de façon majoritaire par la souscription de crédits bancaires et l'émission de titres de créances (obligations) donnant lieu au versement d'intérêts. Mais, depuis une trentaine d'années, ces leviers de financement apparaissent comme trop coûteux et largement insuffisants pour un nombre croissant d'entreprises. Celles-ci assurent de plus en plus fréquemment le financement de leurs investissements via la mise en vente d'une partie de leur capital, c'est à dire l'émission de titres de propriété (actions) sur le marché financier. Les actionnaires deviennent copropriétaire de la société et reçoivent à ce titre une partie du bénéfice de cette société sous forme de dividendes versés une fois par an. Parce que ces titres de propriété font l'objet d'une cotation sur le marché de la revente (la

**Le marché du travail : employer le potentiel productif du travail**

*Le marché du travail désigne le lieu de rencontre entre l'offre, les actifs, et la demande, les entreprises, de travail.*

En rupture avec un système économique reposant essentiellement sur l'autoproduction (travail domestique), l'essor de la division du travail induit par l'industrialisation a conduit à distinguer le travail, défini comme un potentiel productif (compétences disponibles), de l'emploi, décrit comme la mise en œuvre effective de ce potentiel dans des processus productifs. Dès lors, la contrepartie du travail employé n'est plus son résultat direct mais une rémunération monétaire, le salaire, liée à la valeur marchande de ce résultat. Ce faisant, en tant que mode de contractualisation entre travail et emploi, le salariat est devenu le principal mode d'insertion économique des actifs dans les pays industrialisés, les travailleurs indépendants demeurant minoritaires.

L'équilibre entre offre et demande de travail n'est pas automatique dans la mesure où le salaire ne peut constituer la seule variable d'ajustement. Le fonctionnement du marché du travail conduit alors à distinguer, parmi la population active, les personnes ayant un emploi (les actifs occupés) des personnes non occupées (les chômeurs). Le rapport entre ces deux catégories d'actifs est mesuré soit par le taux de chômage (proportion de personnes sans emploi parmi celles en âge de travailler), soit par le taux d'emploi (proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler). Même dans une situation de « plein emploi » demeure un niveau minimum de chômage, correspondant au temps nécessaire au transfert des actifs entre deux emplois.

Dans les pays les plus anciennement industrialisés, le contenu du travail a connu trois évolutions majeures : la diminution du temps de travail, en lien avec l'évolution de la législation du travail et l'accroissement de la

### **Les matières premières : substrat naturel du système économique**

*Les matières premières désignent l'ensemble des ressources naturelles brutes extraites de l'environnement pour être utilisées comme facteurs de production dans le système économique.*

L'utilisation des ressources disponibles dans l'environnement naturel constitue le levier historique de satisfaction des besoins et désirs des sociétés humaines. Globalement, cette exploitation s'opère selon trois grandes finalités : répondre aux besoins alimentaires grâce à l'air, l'eau, les végétaux, les animaux ; répondre aux besoins de construction matérielle grâce aux ressources minérales ; répondre aux besoins énergétiques grâce aux ressources énergétiques (qui comprennent notamment les ressources nécessaires à l'alimentation). L'extraction et la première transformation des ressources naturelles renvoient à des activités économiques intermédiaires au sein du système économique.

L'énergie apparaît comme une finalité transversale dans la mesure où l'extraction comme la transformation des ressources naturelles nécessitent en tant que telles une forme d'énergie : mouvement, chaleur, réaction chimique...

On distingue les ressources naturelles selon leur rythme de renouvellement. Certaines, sous certaines conditions, sont renouvelables à l'échelle d'une vie humaine : soleil, eau, vent, végétaux, animaux... D'autres ne le sont

### **Les déchets : rejets matériels des activités humaines dans l'écosphère**

*Les déchets désignent l'ensemble des matières d'origine naturelle qui, après avoir été extraites, transformées et utilisées par les activités humaines, sont rejetées par celles-ci dans l'environnement naturel, donc ne faisant pas l'objet de recyclage afin d'être requalifiés comme facteur de production.*

Les déchets prennent différentes formes : gazeuse, liquide, solide, biologique. Parmi ces déchets, certains ne sont pas recyclables dans les conditions techniques et économiques du moment : notamment les déchets toxiques ou radioactifs, ou encore certains déchets gazeux. D'autres déchets concernent des matières recyclables mais qui n'ont pas été recyclé : déchets biodégradables (résidus verts, boues d'épuration des eaux, restes alimentaires...), qui s'assimilent en première approche à la biomasse ; déchets inertes (matériaux de construction, métaux, matières plastiques)...

Le rejet massif de ces déchets dans l'environnement naturel peut entraîner une pollution des trois milieux de l'écosphère formant le substrat de la biosphère : les sols, l'eau, l'air. Certains déchets présentent en effet des propriétés altératives, c'est à dire altérant les cellules, unités de base de la vie. La pollution peut être d'origine biologique

## 4 Sources

<http://www.memetique.org/>

<http://www.millenaire3.com/>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>

[http://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Page\\_d%27accueil](http://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Page_d%27accueil)

Adda J. – La mondialisation de l'économie. Genèse – Paris : La Découverte, 2004

Albertini J.-M. et Silem A. – Lexique d'économie – Paris, Dalloz, 2006

Balmisse G. – Guide des outils du knowledge management – Paris : Vuibert, 2005

Baudet Jean – De l'outil à la machine : histoire des techniques jusqu'en 1800 – Paris : Vuibert, 2003

Beitone Alain, Buisson Emmanuel, Dollo Christine et Le Masson Emmanuel – Economie – Paris : Dalloz, 2006

Bialès M., Leurion R. et Rivaud J.-L. – Economie – Paris : Foucher, 2005

Brunel S. – Le développement durable – Paris : PUF, 2004

Castel R. – Les métamorphoses de la question sociale – Paris : Fayard, 1995

Chabanel B. – Prospective et Développement. Le Grand Lyon face à son Millénaire 3 – Mémoire de DEA – Lyon : Université Lyon 2, Institut d'urbanisme de Lyon, 2003

Chabanel B. – « Vers un nouveau modèle économique : l'économie industrielle de services », in Prospective pour la métropole lyonnaise. Vers quelle(s) société(s) allons-nous ? – Grand Lyon : Direction de la prospective et de la stratégie d'agglomération, 2005

Di Méo G. – Géographie sociale et territoires – Paris : Nathan, 1998

Durand D. – La systémique – Paris : PUF, 2006

Durkheim E. – De la division du travail social – Paris : PUF, 2007

Echaudemaison C.-D. – Dictionnaire d'économie et de sciences sociales – Paris : Nathan, 2003

Genereux J. – Introduction à la politique économique – Paris : Seuil, 1999

Godet M. – Prospective stratégique. Problèmes et méthodes – Cahiers du LIPSOR, n°20 – Paris : CNAM, 2007

Guérin J.-P. – « Géographie et représentation », in : *Représenter l'espace*. L'imaginaire spatial à l'école / sous la direction de Y. André et al – Paris : Ed. Economica, 1989

Juan S. – Méthodes de recherche en sciences socio-humaines – Paris : PUF, 1999

- Labasse B. – Une dynamique de l’insignifiance. Les médias, les citoyens et la chose publique dans la « société de l’information » – Villeurbanne : Presses de l’ENSSIB, 2002
- Le Berre M. – « Territoires », in : Encyclopédie de Géographie / Sous la direction de Bailly A., Ferras R. et Pumain D. – Paris : Ed. Economica, 1995
- Le Moigne J.L. – Les épistémologies constructivistes – Paris : PUF, 1999
- Lugan J.C. – La systémique sociale – Paris : PUF, 2005
- Merlin P. et Choay F. (sous la direction de) – Dictionnaire de l’urbanisme et de l’aménagement – Paris : PUF, 2000, 3ème édition – 902p.
- Morin E. – Introduction à la pensée complexe – Paris : Editions du Seuil, 2005
- Morin E. – La tête bien faite – Paris : Paris : Editions du Seuil, 1999.
- Passeron, J.C. – Le raisonnement sociologique, l’espace non-poppérien du raisonnement naturel – Paris : Nathan, 1992)
- Prax J.Y. – Le manuel du Knowledge management – Paris : Dunod, 2003
- Rey A. – Dictionnaire historique de la langue française – Paris : Le Robert, 1999
- Roger I. – Les processus de métropolisation dans les capitales régionales européennes – Toulouse : Centre Interdisciplinaire d’Etudes Urbaines, Thèse de doctorat de Géographie et Aménagement, 2007
- Rosnay de J. – Le microscope – Paris : Editions du Seuil, 1975
- Rosnay de J. – La révolte du pronétariat. Des mass média aux média des masses – Paris : Fayard, 2006
- Soudoplatoff S. – Avec Internet, où allons-nous ? – Paris : Le Pommier, 2004
- Teilhard de Chardin P. – Le Phénomène humain – Paris : Editions du Seuil, 1955
- Wacheux F. – Méthodes qualitatives et recherche en gestion – Paris : Ed. Economica, 1996 – 290p.
- Wallerstein I. – Comprendre le monde : Introduction à l’analyse des systèmes-monde – Paris : La Découverte, 2006
- Wilde d’Estmael de J.-L. – Les cartes cognitives, outil de compréhension des acteurs d’une organisation en changement ? – Louvain : Université Catholique, 2005